

Cameroun: Statut général des entreprises publiques

La présente loi porte Statut général des entreprises publiques. Elle fixe les règles de création, constitution, de fonctionnement, de dissolution et de liquidation des entreprises publiques.

Decret n°2019/321 du 19 Juin 2019 fixant les catégories d'entreprises publiques, la rémunération, les indemnités et les avantages de leurs dirigeants

Decret n°2019/321 du 19 Juin 2019 fixant les catégories d'entreprises publiques, la rémunération, les indemnités et les avantages de leurs dirigeants